

ENQUETE PUBLIQUE
(Affichage d'une décision en matière de permis Unique)

Etablissements contenant des installations ou activités classées en vertu du décret du 11 mars 1999 relatif au permis d'environnement

Le bourgmestre porte à la connaissance de la population que le permis unique pour **le forage et l'exploitation d'une prise d'eau** sur le bien sis à CORSWAREM, au lieu-dit « Carlot », cadastré 3^{ème} division, Section A, n° 159/8 a été délivré le **22 février 2017 à la société Agricole ROPPE STEVE – Rue des Doules, 26 à 4257 CORSWAREM.**

Le dossier (demande et décision) peut être consulté à l'administration communale de BERLOZ à partir du **mardi 7 mars 2017 jusqu'au lundi 27 mars 2017**

Date d'affichage de la demande	Date d'ouverture de l'enquête	Lieu, date et heure de clôture de l'enquête	Les observations écrites peuvent être adressées à :
6 mars 2017	7 mars 2017	Maison communale de Berloz, lundi 27 mars 2017 à 17h00	Collège communal, rue Antoine Dodion, 10 à 4257 Berloz

Le dossier peut être consulté à l'administration communale, rue Antoine Dodion n°10 à Berloz, du lundi au samedi de 9.00 à 12.00 heures, les mercredis de 13.30 à 17.00 heures, les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 16.00 à 17.00 heures.

Conformément aux modalités définies au Décret du 11 mars 1999, il est loisible à toute personne physique ou morale justifiant d'un intérêt, d'introduire un recours de cette décision auprès du Gouvernement Wallon, aux coordonnées suivantes :

Service Public de Wallonie
 Direction générale des Ressources naturelles et de l'Environnement
 Avenue Prince de Liège, 15
 5100 NAMUR (Jambes)

Le recours doit être intenté dans les formes, dans les 20 jours qui suivent le premier jour d'affichage de la décision. *Un formulaire type est téléchargeable sur internet (site de la DGRNE : http://formulaires.wallonie.be/p004413_114.jsp) ou disponible à l'administration communale.*

Tout intéressé peut obtenir des explications techniques sur le projet auprès du demandeur (M. Steve ROPPE – rue des Doules, 26 à 4257 CORSWAREM), du fonctionnaire technique (DPA – Direction de Liège, Montagne Sainte Walburge, 2 à 4000 Liège, agent traitant Mme Darimont, 04/224.54.11) ou du fonctionnaire délégué (DGATLPE – Montagne Sainte Walburge, 2 à 4000 Liège, agent traitant Mme Solhosse)

A Berloz, le 1^{er} mars 2017.
 Le Bourgmestre,

Joseph DEDRY